

Culture

Signature d'une charte entre la MC2 et ses mécènes

Au printemps dernier, la Maison de la culture de Grenoble a choisi de donner un nom à son club des entreprises : le Cercle Idéo. Un nom qui sous-entend bien plus qu'un engagement financier, un nom qui porte des valeurs de citoyenneté. Ce cercle réunit dix-huit entreprises, parmi lesquelles votre hebdomadaire *Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné*, mécène historique. Il compte également Auto-Lozange, la Banque populaire des Alpes, la Banque Rhône-Alpes, BNP Paribas, la Caisse d'épargne Rhône-Alpes, la Compagnie de chauffage, e2v, EDF, Ferrier associés, GEG, Hardis Group, La Rando, *Le Dauphiné Libéré*, la Samse, Technidata, Urbiparc et Vinci facilities. Mercredi 30 mars,



l'ensemble de ces entreprises locales se sont réunies à la MC2 pour la signature d'une charte entérinant leur engagement en faveur de l'accès à l'art et à la culture. Ainsi, être membre du Cercle Idéo, c'est : « S'engager auprès d'un établissement artis-

tique et culturel d'intérêt général afin de rendre possible l'ouverture de la culture à tous et favoriser l'égalité des chances à travers la création et l'exigence artistique, partager la création artistique avec son réseau professionnel, contribuer au rayonnement de son

territoire et se créer un nouveau réseau professionnel autour de la culture, investir collectivement des projets de mécénats et apporter des compétences au service d'un projet artistique et culturel, valoriser sa démarche citoyenne ». Les membres du Cercle Idéo bénéficient de nombreux avantages et services de la MC2 et de déductions fiscales, la Maison étant éligible au dispositif fiscal de mécénat qui autorise les entreprises à bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 60 % du don effectué. Ils sont associés à l'image de la MC2 et ont la possibilité d'accueillir leurs invités dans le cadre d'actions de relations publiques.

www.mc2grenoble.fr



MC2:

04 76 00 79 00  
mc2grenoble.fr

Idéo

Le Cercle Idéo Des valeurs à partager !

Investir des projets de mécénat auprès d'un établissement culturel de référence afin de favoriser l'accès à l'art et à la culture est l'un des axes forts de l'engagement des entreprises mécènes de la MC2: Maison de la culture de Grenoble.

Depuis 10 ans, plus de 30 entreprises de Grenoble et son agglomération, de secteurs et

de tailles variés, s'associent aux enjeux de la création artistique contemporaine.

Une démarche philanthropique éligible au dispositif fiscal de mécénat qui permet aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60% du versement effectué, selon les principes de la loi du 1^{er} août 2003 sur le mécénat.

Rejoignez le Cercle Idéo de la MC2:

- agissez en entreprise citoyenne phare de votre région
- associez vos valeurs à celles de la MC2
- renforcez vos relations publiques et votre communication

contact :

Magali Dos - 04 76 00 79 30
magali.dos@mc2grenoble.fr